

SOMMET ANNUEL DES ÎLES ANGLO-NORMANDES / MANCHE / NORMANDIE

BREXIT ET ACCORDS DE PÊCHE À L'ORDRE DU JOUR

Le Département de la Manche, la Région Normandie et les îles anglo-normandes entretiennent des relations étroites depuis plus de vingt ans (1995), date à laquelle la Maison de la Normandie et de la Manche a été créée à Jersey. Depuis lors, de nombreux échanges ont lieu, dans divers domaines tels que **l'économie, la culture, l'environnement, le tourisme, le sport, ou encore l'éducation**. Le sommet annuel des Îles Anglo-Normandes / Manche / Normandie est l'occasion de dresser le bilan des différentes actions menées depuis le dernier sommet, il y a un an, de parler de celles à venir et d'échanger sur les sujets d'actualité.

Ce riche partenariat, formalisé à travers un accord de coopération entre les différents partenaires, a été mis à l'honneur à l'occasion du sommet annuel des Îles Anglo-Normandes / Manche / Normandie, ce vendredi 4 octobre, auquel ont participé Marc Lefèvre, Président du Département de la Manche, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Senator Ian Gorst, Ministre des Affaires Étrangères de Jersey, Deputy Jonathan Le Tocq, Ministre des Affaires Etrangères de Guernesey, James Dent, vice-président aux États d'Aurigny et les services de l'État représentés par Madame Castellotti, sous-préfète de Cherbourg, ont assisté aux travaux.

LES SUJETS STRATÉGIQUES COMMUNS

Ce sommet a pour objectif d'aborder les sujets d'actualité les plus stratégiques pour les relations entre les îles Anglo-Normandes, la Normandie et la Manche.

- **Le Brexit en 2019**

Cette année, l'importance première a été d'approfondir, pour mieux comprendre, les conséquences du Brexit sur les relations entre les îles anglo-normandes et la Normandie. Les techniciens des îles Anglo-Normandes ont présenté un point d'actualité sur le Brexit sur leur territoire. De nombreuses incertitudes planent encore puisque l'impact du Brexit sur la relation Normandie/îles Anglo-Normandes dépend du résultat des négociations entre l'UE et le Royaume-Uni. Les îles Anglo-Normandes ne font pas partie de l'Union Européenne mais bénéficient actuellement de certains avantages

au titre du traité d'adhésion du Royaume-Uni (notamment la libre-circulation des biens). Les services spécialisés au sein des États se sont préparés à différentes éventualités, dont celle d'un hard Brexit. Ils ont mis en lumière les implications concrètes d'un Brexit sans accord sur la vie quotidienne des îles (main d'œuvre, approvisionnement, relations commerciales...).

- **La Pêche : accords et désaccords**

Le Brexit impliquera une modification des accords de pêche. La pêche avec Jersey est définie par les Accords de la Baie de Granville mis en application en 2004 (en cours de révision) qui sont aujourd'hui remis en question par les pêcheurs jersiais. La situation concernant les eaux du bailliage de Guernesey (Guernesey, Sercq et Aurigny) est encore plus incertaine en l'absence d'accords pour

remplacer la convention de Londres qui deviendra caduque le 31 octobre.

Voici les points abordés lors des échanges :

- **Les accords de la Baie de Granville et la pêche dans les eaux du bailliage de Guernesey**

Situation : L'association des pêcheurs de Jersey demande une réduction des permis d'accès des pêcheurs français à la Baie de Granville, tenant compte de la ressource et de l'activité réelle (80 licences utilisées par les Manchois, sur 160 en circulation). Les pêcheurs de Jersey craignent que ces permis soient attribués à des chalutiers normands exclus des eaux territoriales anglaises après le Brexit.

Proposition : La Région Normandie, le Département de la Manche et les îles anglo-normandes ont affirmé leur attachement à la poursuite des accords de la Baie de Granville s'agissant des eaux de Jersey et à la constitution d'un accord similaire commun concernant les eaux de Guernesey. Chaque partie va saisir ses autorités nationales et Bruxelles pour les Normands afin d'obtenir une délégation pour pouvoir négocier en ces termes des accords locaux.



Hervé MORIN

Président de la Région
Normandie

« Nous devons créer les conditions de la stabilité, il nous faut maintenir les accords de pêche de la Baie de Granville. Le bon sens doit prévaloir »

- **La débarque**

Situation : A ce jour, 80 % de la pêche jersiaise est débarquée à Granville et 70 % de la pêche de Guernesey est débarquée à Dielette ou Cherbourg. La crainte est de ne plus pouvoir débarquer des produits de la pêche transformés, l'augmentation des taxes et pour

le baillage de Guernesey, ne plus pouvoir débarquer à Dielette.

Propositions : Le maintien des accords de la baie de Granville et la mise en place d'un accord sur Guernesey sont à rechercher. La Région œuvre pour que les Ports de Granville, Cherbourg et Barneville Carteret restent des ports de débarque pour les produits des Îles Anglo-Normandes.



Marc LEFÈVRE

Président du conseil
départemental

« Arriver à maintenir les accords de la Baie de Granville serait gagnant-gagnant pour tous. Nous allons demander aux États et à Bruxelles de pouvoir régler localement ces accords »

LES AUTRES SUJETS ABORDÉS

▪ Hydrolien

Le 6 septembre dernier, la Joint-Venture Normandie Hydrolienne, entreprise Co-capitalisée par SIMEC Atlantis, Normandie Participations, le fonds d'investissement souverain de la Région Normandie et EFFINOR, a signé un accord de décarbonisation avec Alderney Electricity Limited, prévoyant à terme la vente directe d'électricité au fournisseur d'énergie anglo-normand. La signature de cet accord stipulant un rachat de l'énergie hydrolienne produite dans le Raz-Blanchard vient concrétiser un travail de coopération mené entre Aurigny et Normandie Hydroliennes. Les retombées industrielles importantes attendues pour le département de la Manche ainsi que l'exploitation du potentiel, non seulement du raz Blanchard mais aussi du raz d'Aurigny, justifie un groupe de travail qui a été créé, rassemblant société civile et élus afin de suivre les projets de développement. Ce comité est appelé «Alderney Tidal Energy Group » (ATEG). L'île d'Aurigny subit des marées parmi les plus fortes d'Europe ayant ainsi un important potentiel productif (Raz d'Aurigny au sud et à l'est, et Swinge au nord). Selon les estimations, cela permettrait une

production énergétique, au vu des technologies actuelles, entre 1GW et 3 GW.

▪ **Le temps du bilan de la coopération**

La réunion a également permis de dresser un bilan des principales actions de coopération menées depuis un an :

- Economie
- Tourisme
- Autour du 75e anniversaire du Débarquement
- Education
- Culture/Patrimoine
- Sports

Jean-Marc Julienne, Président du syndicat mixte association Normandie-Manche se félicite du succès de ces échanges.

SUITE DE LA JOURNÉE

A la suite des échanges du matin, la journée s'est poursuivie par une visite sur le territoire cherbourgeois pour la délégation du sommet. Une visite de l'usine de pâles LM Wind Power, qui vient tout juste d'être choisi pour équiper le plus grand parc éolien off-shore au monde.

CONTACTS PRESSE
CD 50

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

Alice Streiff
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
alice.streiff@manche.fr

CONTACTS PRESSE
RÉGION NORMANDIE

Emmanuelle Tirilly
02 31 06 98 85
emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup
02 31 06 98 96
charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne
02 31 06 78 96
laure.wattinne@normandie.fr